

**DÉLIBÉRATION N° 20/2026
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOLAZEC**

Nombre de membres	
En exercice :	11
Nombre de membres	
Présents :	9
Nombre de suffrages	
Exprimés :	10
VOTE :	
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 18 heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOLAZEC, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de : Madame JÉZÉQUEL Coralie, Maire

Présents : M. SUET François, Mme LE ROUX Audrey, M. TANGUY Auguste, M. TRIFFAUT Jean-Luc, M. REMY Pascal, Mme COTONNEC Chantal, M. LE CAIGNARD Claude, Mme MANCHEC Isabelle.

Absents excusés : M. LENCOT Gwénaél, LOZAC'H Corinne

Procurations : M. LENCOT Gwénaél à Mme JÉZÉQUEL Coralie

Secrétaire de séance : Mme MANCHEC Isabelle

Objet : Décision modificative, budget Commune

Madame Le Maire informe l'assemblée qu'une Décision modificative pour le budget de la Commune doit être prise.

Madame le Maire précise que les crédits au chapitre 66, compte 6618 (intérêts et autres dettes) en dépenses, section de fonctionnement, ne sont pas nécessaires, la commune n'ayant pas d'emprunt en cours, et propose donc une décision modificative, avec un virement de crédits du chapitre 66 compte 6618 au chapitre 67, compte 673 (titres annulés sur exercices antérieurs) dans le cadre dans la nomenclature M57 au budget de la Commune, pour les montants indiqués dans le tableau ci-dessous.

VIREMENT DE CREDITS ENTRE CHAPITRES				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
Compte 673		3000		
Total chapitre 67		3000		
Compte 6618	3000			
Total chapitre 66	3000			
TOTAL FONCTIONNEMENT	3000	3000		

Après avoir délibéré le Conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

Secrétaire de séance :

Madame MANCHEC Isabelle

Pour extrait certifié conforme,

La Maire,
 Madame JÉZÉQUEL Coralie

